



Blocage provision chèque Ici !!

Par **ficelle_old**, le **23/08/2007** à **17:02**

Bonjour,

Le 17/8 une société de recouvrement me demande des frais suite à un chèque (fait le 27/7) refusé pour insuffisance de provision. Or sur mon relevé bancaire, un blocage provision sur ce chèque a été fait le 8/8. Croyant avoir régularisé cette somme en créditant mon compte, je suis étonnée que entre le 27/7 et le 8/8 le créancier ait eu le chèque en retour en sa possession? Et ou est donc cette somme débitée de mon compte depuis maintenant près de 15 jours? Est-ce à moi de régler des frais d'impayé à une société de recouvrement ou est-ce une erreur de ma banque ?

Merci de votre aide.

Cordialement

Sthibault